

## La transition en Centrafrique officiellement prolongée jusqu'à août 2015

*Source : jeuneafrique.com - 05/01/2015 à 14:13 Par Vincent Duhem*



Le président congolais Denis Sassou Nguesso. © AFP

Le président congolais et médiateur dans la crise centrafricaine, Denis Sassou Nguesso, a donné son accord pour un prolongement de six mois de la transition, censée initialement s'achever en février.

Censée prendre fin en février, la transition centrafricaine va être prolongée de six mois. Le président congolais Denis Sassou Nguesso, médiateur dans la crise, en a informé les autorités de Bangui dans une lettre datée du 22 décembre 2014.

Dans ce courrier adressé à Catherine Samba-Panza (présidente de la transition), Mahamat Kamoun (Premier ministre) et Alexandre N'Guendet (président du Conseil national de transition), le président congolais déclare que "l'échéance électorale de février 2015 n'étant plus tenable, constat fait également par le Groupe International de contact sur la République centrafricaine le 11 novembre 2014, il y a lieu de procéder à une extension de six mois de la Transition. En d'autres termes jusqu'au mois d'août 2015".

Présidence de la République  
du Congo



Brazzaville le 22 DEC 2014

Le Président de la République,

Madame, Chef d'Etat de la Transition,

Médiateur International dans la crise centrafricaine, J'ai l'honneur de Vous faire part de Mon appréciation sur l'engagement et la disponibilité de tous les Hauts Responsables de la Transition qui, de concert et sous Votre autorité, contribuent de mieux en mieux, intensément, à une meilleure lisibilité de la Transition en République Centrafricaine.

Je tiens particulièrement à Vous remercier pour cette nouvelle dynamique. Je suis convaincu que c'est cet excellent climat de travail, ces efforts conjugués qui ont permis aux principales Institutions de la Transition de parvenir à formuler une demande conjointe en vue de la prorogation de la Transition. Il M'a été donné légitimement de recevoir cette demande conjointe, en Ma qualité de médiateur, lors d'une audience que J'ai accordée à Son Excellence Monsieur **Mahamat KAMOUN**, Premier Ministre, Chef de Gouvernement de Transition.

Madame, Je partage contre la menace d'un vide constitutionnel, Votre souci de maintenir une Transition ouverte, mieux apte à relever les défis et à parachever le processus lancé à Brazzaville, avec l'organisation du Forum de Bangui, l'élaboration de la nouvelle Constitution et la tenue des élections.

L'échéance électorale de février 2015 n'étant plus tenable, constat fait également par le Groupe International de contact sur la République Centrafricaine lors de sa 6<sup>ème</sup> réunion tenue le 11 novembre 2014, il y a lieu de procéder à une extension de six mois de la Transition. En d'autres termes jusqu'au mois d'août 2015.

Je Vous prie, d'agréer Madame, l'expression de Ma Très Haute considération.



**FRANÇOIS SASSOU-N'GUESSO**

Son Excellence Madame  
**Catherine SAMBA-PANZA**  
Chef d'Etat de la Transition  
République Centrafricaine  
- BANGUI -

Présidence de la République  
du Congo



Brassaville le 22 DEC 2014

COPIE

Le Président de la République,

Monsieur le Premier Ministre,

Lorsque j'ai pris connaissance du message portant demande conjointe en vue de la prorogation de la Transition, demande qu'il a plu aux Autorités de la Transition de la République Centrafricaine de m'adresser, j'ai été particulièrement conforté par la nouvelle dynamique animant vos relations de travail au sommet.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Premier Ministre, de votre contribution personnelle à ce progrès, conscient de quelques étapes critiques que l'histoire de la Transition a connues.

Comme vous l'aviez appris à l'audience, j'ai fait connaître par lettre à Madame, le Chef d'Etat de la Transition, mon accord pour la prorogation de la Transition. Le délai de six mois, c'est-à-dire jusqu'au mois d'août 2015, me paraît raisonnable. J'observe que le Groupe International de contact sur la République Centrafricaine, lors de sa 6<sup>ème</sup> réunion tenue le 11 novembre 2014, partage le même souci et adhère aux délais de prorogation de six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma grande considération.



*[Signature]*  
Félix SASSOU-N'GUESSO

Son Excellence Monsieur  
Mahamat KAMOUN  
Chef du Gouvernement de  
Transition  
République Centrafricaine  
- BANGUI -

Présidence de la République  
du Congo



Brazzaville le 22 DEC 2014

COPIE

Le Président de la République,

Monsieur le Président du Conseil National de Transition,

La demande conjointe de prorogation de la Transition que les Autorités éminentes de la Transition m'ont adressée, en ma qualité de médiateur, a constitué un signal fort de l'engagement politique des trois signataires pour la réussite du régime de Transition en République Centrafricaine.

Je vous remercie pour cette nouvelle impulsion à laquelle vous, Monsieur le Président du Conseil National de Transition, contribuez si positivement afin de mener la Transition à bonne fin et dans l'intérêt du Peuple centrafricain.

Monsieur le Président du Conseil National de Transition, ma réponse à la demande conjointe de prorogation de la durée de la Transition est transmise par lettre à Madame le Chef d'Etat de la Transition. Je me soucie comme vous, que la Transition en Centrafrique soit mieux préparée afin qu'elle relève les défis et qu'elle parachève le processus lancé à Brazzaville, avec l'organisation du Forum de Bangui, l'élaboration de la nouvelle Constitution et la tenue des élections. Il y a lieu de procéder à une extension de six mois. Dans cette hypothèse, la Transition prendra définitivement fin au mois d'août 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil National de Transition, les assurances de ma grande considération.



Denis SASSOU-N'GUESSO

Son Excellence Monsieur  
Alexandre N'GUENDET  
Président du Conseil National  
de Transition  
République Centrafricaine  
- BANGUI -

Le Président congolais et médiateur dans la crise centrafricaine, Denis Sassou Nguesso, donne son accord pour un prolongement de six mois de la transition, pour prendre fin au mois d'août 2015 (cf. lettres en date du 22 décembre 2014 à Madame le Chef d'Etat de la Transition République Centrafricaine Madame Catherine Samba-Panza, au Premier ministre Monsieur Mahamat Kamoun, au Président du Conseil National de Transition Monsieur Alexandre N'Guendet).